



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONSEIL

Cent cinquante-cinquième session

Rome, 5-9 décembre 2016

Rapport de la cent vingtième session du Comité du Programme (Rome, 7-11 novembre 2016)

Résumé

Le Comité du Programme a examiné un certain nombre de questions ayant trait à la planification des programmes et à l'évaluation, en particulier les questions suivantes:

- a) Cadre stratégique révisé et ébauche du Plan à moyen terme 2018-2021 (par. 3)
- b) Stratégie de la FAO en ce qui concerne les activités de l'Organisation relatives au changement climatique (par. 4)
- c) Évaluation de la contribution de la FAO à l'Objectif stratégique 5 – Améliorer la résilience des moyens d'existence face à des menaces ou en situation de crise (par. 5)
- d) Évaluation de la fonction d'évaluation de la FAO (par. 6)
- e) Rapport de suivi de l'évaluation de la contribution de la FAO dans les situations de transition en rapport avec une crise – Établissement de liens entre les interventions de secours et l'aide au développement (par. 7)
- f) Rapport de suivi sur l'évaluation conjointe FAO/PAM du dispositif de coordination du module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire (par. 8)
- g) Évaluations 2017-2019 – Plan de travail indicatif à horizon mobile (par. 9)
- h) Évaluation indépendante des capacités techniques de l'Organisation – Plan de travail (par. 10)

Les conclusions et recommandations du Comité relatives à ces questions sont portées à l'attention du Conseil.

Suite que le Conseil est invité à donner

Le Conseil est invité à approuver les conclusions du Comité du Programme, ainsi que ses recommandations sur les questions relevant de son mandat.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

Rakesh Muthoo
Secrétaire du Comité du Programme
Tel. +3906 5705 5987

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.



mr706

Table des matières

	Page
<i>Introduction</i>	3
Cadre stratégique révisé et ébauche du Plan à moyen terme 2018-2021	3
Stratégie de la FAO en ce qui concerne les activités de l'Organisation relatives au changement climatique	4
Évaluation de la contribution de la FAO à l'Objectif stratégique 5 – Améliorer la résilience des moyens d'existence face à des menaces ou en situation de crise	4
Évaluation indépendante de la fonction d'évaluation de la FAO	4
Rapport de suivi de l'évaluation de la contribution de la FAO dans les situations de transition en rapport avec une crise – Établissement de liens entre les interventions de secours et l'aide au développement	5
Rapport de suivi sur l'évaluation conjointe FAO/PAM du dispositif de coordination du module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire	5
Évaluations 2017-2019 – Plan de travail indicatif à horizon mobile	6
Évaluation indépendante des capacités techniques de l'Organisation – Plan de travail.....	6
Questions diverses.....	6
Date et lieu de la cent vingt et unième session.....	6

RAPPORT DE LA CENT VINGTIÈME SESSION DU COMITÉ DU PROGRAMME

Rome, 7-11 novembre 2016

Introduction

1. Le Comité présente au Conseil le rapport de sa cent vingtième session, ci-après.
2. Outre le Président, M. Serge Tomasi (France), étaient présents les représentants suivants des Membres:

M. C.J. Rozenywaig (Argentine)	M. O. Kubota (Japon)
M. E. Robinson (Canada)	M. F.R. Salamh Al Argan (Jordanie)
M. M. Mankoussou (Congo)	M. M. Hooper (Nouvelle- Zélande)
M. J.A. Carranza Barona (Équateur)	M. I. Nordang (Norvège)
M. M.N. Camara (Guinée)	M. Marek Szczygiel (Pologne)
M. A. Wadhwa (Inde)	M. A. Na'ami Al-Na'ami (Yémen)

Cadre stratégique révisé et ébauche du Plan à moyen terme 2018-2021¹

3. Le Comité:
 - a) a pris note des faits nouveaux, des tendances et des défis mondiaux recensés, qui servent de base à la révision des objectifs stratégiques, notamment à l'intégration des statistiques et des thèmes transversaux que sont la parité hommes-femmes, la gouvernance, la nutrition et le changement climatique;
 - b) a approuvé le maintien des cinq objectifs stratégiques et leurs résultantes reformulées en vue de l'élaboration du Plan à moyen terme 2018-2021 (PMT) dans sa version complète et du Programme de travail et budget (PTB) 2018-2019;
 - c) s'est félicité de l'intégration des cibles et indicateurs des ODD dans le cadre de résultats, et a souligné l'importance de l'action de la FAO, qui aide les pays à concrétiser les ODD pertinents, sur la base des cadres de programmation par pays;
 - d) a émis des commentaires sur la formulation des programmes, des résultantes et des produits relatifs aux objectifs stratégiques, et a demandé au Secrétariat de traiter de façon plus adéquate, dans le PMT/PTB complet, les questions de l'agro-écologie, de la biotechnologie, de l'agriculture familiale et des petits exploitants, notamment l'accès de ceux-ci aux marchés nationaux et internationaux, et des migrations, ainsi que les thèmes transversaux (parité hommes-femmes, gouvernance, nutrition et changement climatique);
 - e) a noté que l'objectif 6 était à la base du renforcement et du suivi de la qualité technique des travaux de l'Organisation, ainsi que des thèmes transversaux dans les différents objectifs stratégiques, et a suggéré de le renommer comme suit, de manière à ce que son intitulé reflète mieux sa portée: *Qualité technique, statistiques et thèmes transversaux (parité hommes-femmes, gouvernance, nutrition et changement climatique)*;
 - f) a demandé que le PMT 2018-2021 contienne une annexe qui présenterait de manière claire une comparaison entre le cadre de résultats utilisé en 2014-2017 et celui proposé pour 2018-2021.

¹ CL 155/3.

Stratégie de la FAO en ce qui concerne les activités de l'Organisation relatives au changement climatique²

4. Le Comité a réservé un accueil favorable à la Stratégie de la FAO en ce qui concerne les activités de l'Organisation relatives au changement climatique et a félicité le Secrétariat de la qualité du document et de l'accréditation obtenue auprès du Fonds vert pour le climat. Le Comité:

- a) a pris note du fait que la Stratégie tenait compte des recommandations découlant de l'évaluation et s'est réjoui du processus participatif adopté aux fins de l'élaboration de la Stratégie, ainsi que de la place centrale accordée à l'action au niveau des pays;
- b) a insisté sur la nécessité de: i) renforcer les partenariats, en particulier avec le Comité de la sécurité alimentaire mondiale et les organismes ayant leur siège à Rome; ii) cibler davantage les groupes et les pays vulnérables, iii) renforcer les capacités des bureaux décentralisés; iv) intégrer à la Stratégie d'autres thèmes spécifiques mis en relief par le Comité pendant sa réunion; et v) établir un plan d'action, en indiquant clairement les ressources financières et humaines nécessaires à la mise en œuvre;
- c) a demandé à examiner une Stratégie mise à jour et un plan d'action à sa prochaine réunion.

Évaluation de la contribution de la FAO à l'Objectif stratégique 5 – Améliorer la résilience des moyens d'existence face à des menaces ou en situation de crise³

5. Le Comité a réservé un accueil favorable à cette évaluation et à la réponse de la Direction, ainsi qu'aux mesures proposées pour améliorer la mise en œuvre de l'OS5, et:

- a) s'est félicité des travaux entrepris par le Secrétariat de la FAO dans le domaine de la résilience;
- b) a pris note des ressources allouées à l'OS 5 dans le cadre du Programme de travail et budget, sous forme de contributions ordinaires et de contributions volontaires;
- c) a souligné qu'il était nécessaire que les rapports d'évaluation des OS présentent l'étendue de la collaboration et de la coopération établies avec d'autres institutions des Nations Unies sur le terrain, notamment celles dont le siège est à Rome;
- d) s'est félicité de ce que la FAO s'employait à tenir systématiquement compte de la parité hommes-femmes dans le domaine de la résilience, et de ce qu'une attention accrue avait été accordée à cette question dans la conception du programme;
- e) a néanmoins noté que le rapport accordait une place insuffisante à la question de la parité hommes-femmes et a réitéré sa demande qu'une annexe soit consacrée à cette question dans les futures évaluations portant sur les objectifs stratégiques, et que les normes de la politique de la FAO en matière de parité hommes-femmes servent de référence;
- f) a demandé que les conclusions et les recommandations de ce rapport soient bien prises en compte lors de l'élaboration des prochains Plan à moyen terme et Cadre stratégique en ce qui concerne la résilience.

Évaluation indépendante de la fonction d'évaluation de la FAO⁴

6. Le Comité:

- a) s'est félicité de la qualité du rapport présenté et a pris note des progrès accomplis s'agissant d'améliorer la fonction d'évaluation à la FAO au cours de l'exercice biennal écoulé;

² PC 120/2.

³ PC 120/4; PC 120/4 Sup.1.

⁴ PC 120/5; PC 120/5 Sup.1.

- b) a souscrit en particulier à la recommandation visant à renforcer l'apprentissage et la reddition de comptes;
- c) est convenu qu'il fallait mieux prendre en compte la dimension hommes-femmes dans les évaluations;
- d) a demandé que soient établis un plan d'action et un calendrier pour la mise en œuvre des recommandations convenues à soumettre à l'examen du Comité à sa prochaine session en 2017, et que soit rédigé un rapport sur la suite donnée aux recommandations au bout de deux ans;
- e) s'est dit en accord avec les observations de la Direction, qui propose de continuer avec la Charte existante avant qu'une politique en matière d'évaluation ne puisse être envisagée à l'avenir, et a dit attendre avec intérêt un examen de cette question par le Comité en 2019;
- f) a approuvé le maintien d'une fonction d'évaluation centralisée au sein de la FAO, tout en notant qu'à l'avenir, on pourrait envisager des évaluations décentralisées, et en faisant observer le risque pesant sur l'impartialité des évaluations réalisées par des entités décentralisées financées par des intervenants extérieurs;
- g) a souligné l'intérêt de la double dépendance hiérarchique du Directeur de l'évaluation – qui doit rendre compte aux Membres et au Directeur général – dans l'optique de favoriser à la fois la fonction d'apprentissage et celle de reddition de comptes; tout en se disant favorable à une plus grande souplesse dans l'emploi des ressources humaines et financières du Bureau de l'évaluation, compte tenu des liens hiérarchiques de ce bureau.

Rapport de suivi de l'évaluation de la contribution de la FAO dans les situations de transition en rapport avec une crise – Établissement de liens entre les interventions de secours et l'aide au développement⁵

7. Le Comité a pris note du rapport de suivi et:
- a) s'est félicité des progrès importants que le Secrétariat avait accomplis en matière de mise en œuvre des recommandations;
 - b) a encouragé la FAO à continuer de faire valoir son avantage comparatif et ses compétences spécialisées dans les situations de crise et de transition;
 - c) a fait remarquer qu'il était important de renforcer la résilience dans les cadres de programmation par pays (CPP) et a encouragé le Secrétariat à poursuivre dans cette voie;
 - d) s'est réjoui des progrès accomplis par le Secrétariat s'agissant de la prise en compte des aspects liés à la parité hommes-femmes dans les activités de programmation relatives à la résilience;
 - e) a encouragé la FAO à continuer de renforcer le partenariat avec les organismes ayant leur siège à Rome pour ce qui était d'établir des liens entre les interventions de secours et l'aide au développement.

Rapport de suivi sur l'évaluation conjointe FAO/PAM du dispositif de coordination du module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire⁶

8. Le Comité a pris note du rapport de suivi et:
- a) s'est félicité de la qualité et de l'exhaustivité des informations fournies;
 - b) a reconnu les progrès satisfaisants qui avaient été accomplis en matière de mise en œuvre des recommandations découlant de l'évaluation;

⁵ PC 120/6.

⁶ PC 120/7.

- c) a apprécié le rôle important que jouait le module en matière de coordination des interventions relatives à la sécurité alimentaire dans les situations de crise et le rôle de chef de file conjoint qui était celui de la FAO et du PAM à cet égard;
- d) a encouragé à continuer de renforcer le partenariat entre la FAO et le PAM pour l'obtention de résultats, en particulier sur le terrain, sur la base de bonnes pratiques comme la collaboration dans le cadre du module mondial et des modules nationaux d'action groupée en matière de sécurité alimentaire.

Évaluations 2017-2019 – Plan de travail indicatif à horizon mobile⁷

9. Le Comité:
- a) a fait sien le plan de travail relatif aux évaluations proposé pour 2017-2019 avec observations, tout en notant qu'il était important que l'évaluation des activités menées par la FAO en matière de parité hommes-femmes soit un rapport complet, notamment sur la mise en œuvre de la stratégie relative à la parité hommes-femmes;
 - b) a recommandé une évaluation cyclique des principales stratégies thématiques de la FAO et a dit attendre avec intérêt qu'une proposition soit formulée à cet égard à sa prochaine session.

Évaluation indépendante des capacités techniques de l'Organisation – Plan de travail⁸

10. Le Comité:
- a) a pris note du contenu du document intitulé «Évaluation indépendante des capacités techniques de l'Organisation – plan de travail» (JM 2016.2/3) et de l'additif «Mandat et curriculum vitæ des consultants indépendants»;
 - b) s'est réjoui qu'il soit prévu de présenter le projet de rapport des consultants externes aux représentants permanents lors d'une réunion d'information informelle fin janvier ou début février 2017;
 - c) a pris note du fait que le rapport final de l'Évaluation indépendante des capacités techniques de l'Organisation serait présenté à la cent cinquante-sixième session du Conseil (avril 2017) et à la quarantième session de la Conférence de la FAO (juillet 2017).

Questions diverses

11. Le Comité:
- a) a rappelé que le Conseil s'était félicité, à sa cent cinquante-quatrième session, de la décision du Directeur général relative à la tenue d'un séminaire informel consacré à l'égalité des sexes, en 2016, et a indiqué attendre avec intérêt le séminaire, ainsi qu'un document décrivant en détail les activités menées par la FAO et les résultats qu'elle a obtenus dans ce domaine;
 - b) s'est dit gravement préoccupé par la publication tardive de certains documents dans certaines langues pour la session en cours, et a souligné qu'il était important de recevoir les documents dans toutes les langues dans les meilleurs délais, au plus tard deux semaines avant les réunions du Comité, comme le prévoyaient les normes en vigueur;
 - c) a demandé au Secrétariat de présenter à sa prochaine session des éléments de réflexion sur une répartition éventuelle, à l'avenir, des points de l'ordre du jour concernant les questions d'évaluation dans des réunions distinctes et complémentaires du Comité.

Date et lieu de la cent vingt et unième session

12. Le Comité a été informé que sa cent vingt et unième session se tiendrait du 27 au 31 mars 2017 à Rome.

⁷ PC 120/8.

⁸ JM 2016.2/3; JM 2016.2/3 Add.1.